

Lisez encore mieux !

# DIRECT NEWS

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GENERALES - ISSN : 2712-6897 - N° 1177 - MERCREDI 17 JANVIER 2024 • PRIX : 100 FCFA

**Dawul Coow**.....

Notre démocratie est en souffrance. La raison ? Le système de parrainage est en train de révéler sa face hideuse : une panoplie de contestations hante le sommeil du Conseil Constitutionnel. En attendant le 20 janvier 2024, les consciences s'interrogent.

GESTION BUDGETAIRE 2024 :

# LE SÉNÉGAL SUR UNE BONNE TRAJECTOIRE



Page 3

- La croissance projetée à 9,2% en 2024 avec des réformes entamées
- Les importants projets et programmes de développement du Plan d'Actions prioritaires II ajusté et accéléré (PAP2A) ont atteint des niveaux de réalisation appréciables
- Le Budget 2024 est bâti sur une stratégie de consolidation et de souveraineté budgétaires, avec comme priorité absolue, le renforcement des secteurs stratégiques afin de maintenir la trajectoire d'émergence économique
- Il s'agira aussi de maintenir la poursuite du soutien à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, pour accroître la souveraineté alimentaire, renforcer la sécurisation du territoire, des personnes et des biens et la résilience aux effets des changements climatiques

PARRAINAGE



P.2

**Amadou Bâ dépose des recours contre Boun Abdallah, Aly Ngouille Ndaiye et Diomaye Faye**

DOUANES:

**5 à 6 milliards FCFA de recettes journalières grâce à la dématérialisation**



P.4

PROCESSUS ELECTORAL



P.5

**Le « Collectif des candidats invalidés au PARRAINAGE » interpelle le Président Macky Sall**

## Sous le ndigël de Serigne Mountakha Mbacké: Serigne Bass Abdou Khadre offre quatre pickups aux « bayfall »



Sous la bienveillance du vénéré guide religieux, Serigne Mountakha Mbacké, une initiative louable a vu le jour pour soutenir les Baayfall au service de la sacralité de la cité religieuse. C'est Cheikh Bassirou Abdou Khadre qui a été l'instigateur de ce geste altruiste, matérialisé par la remise de quatre pickups flambant neufs aux Baayfall d'après leraal. Jusqu'à présent, les Baayfall opéraient principalement à bord de motos Jakarta et de véhicules surchargés, un moyen de transport qui présentait des défis et entravait souvent le bon déroulement de leurs opérations. Les nouvelles acquisitions, ces quatre pickups, représentent non seulement une modernisation bienvenue mais également une solution aux contraintes logistiques auxquelles les Baayfall étaient confrontés. La remise de ces véhicules s'inscrit dans le cadre d'un effort global visant à améliorer les conditions de travail et à faciliter l'exécution des missions confiées aux Baayfall. Ces derniers jouent un rôle crucial dans la préservation de la sacralité de la cité religieuse et veillent à la mise en œuvre des instructions émanant des autorités spirituelles. Les émissaires de Serigne Amdy Modou Mbenda Fall, Khalife des Baayfall, ont chaleureusement salué ce geste de solidarité et d'attention envers leur communauté. Cette action démontre la synergie et la coopération au sein de la confrérie, renforçant ainsi les liens entre ses membres et soulignant l'importance de la collaboration pour atteindre des objectifs communs. Cette initiative louable de Cheikh Bassirou Abdou Khadre, sous la direction de Serigne Mountakha Mbacké, témoigne de la volonté de créer un environnement propice à l'accomplissement des missions sacrées des Baayfall. Ces nouveaux moyens de transport apportent ainsi à ces derniers les moyens nécessaires pour continuer à assurer leurs responsabilités au service de la cité religieuse.

## Amadou Bâ dépose des recours contre Boun Abdallah, Aly Ngouille Ndaiye et Bassirou Diomaye Faye



Hier, le mandataire de la coalition Benno Bokk Yaakaar, \*Monsieur Benoît Sambou accompagné de l'avocat Me El Hadji Hamidou Sall\*, a déposé 3 recours au nom du candidat \*Amadou Ba contre les candidatures de \*Mhammad Boune Abdallah Dionne, Aly Ngouye Ndiaye et Bassirou Diomaye Faye.\* Juste rappeler que le dépôt des recours au niveau du greffe du Conseil constitutionnel a pris fin hier à 18h. Le Conseil constitutionnel va se prononcer sur tous les recours déposés dans sa décision qu'il rendra le 20 janvier 2024

## Le Sytjust déclenche son 9e plan d'actions et décrète une grève de 72 heures, à compter de ce mardi

Vers une nouvelle paralysie du service public de la justice. Le Syndicat des travailleurs de la justice (SYTJUST) continue sa lutte dans son 9ème plan d'action en décrétant 72 heures de grève courant mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 janvier 2024, pour dénoncer la gestion calamiteuse des carrières de milliers d'agents de l'Etat comme le cas des Fonctionnaires de la justice, informe-t-il dans un communiqué. D'après le Bureau Exécutif National du syndicat, ce « Ministère a été par ailleurs l'initiateur de la création d'un cadre de fonctionnaires en porte-à-faux avec les critères d'excellence et de mérite à travers les concours d'accès à la formation aux métiers des corps des administrations centrales ». « Pour la première fois de l'histoire de la Fonction publique sénégalaise sont créés des corps de fonctionnaires des administrations centrales dont l'accès ne nécessite ni concours ni formation professionnelle initiatique. Il s'agit du corps des juristes-conseils de hiérarchie A1, du corps des juristes-conseils de hiérarchie A2, du corps des juristes-conseils de hiérarchie A3, du corps des juristes-conseils assistants de hiérarchie B1 et du corps des agents techniques des affaires juridiques de hiérarchie B4 », poursuit le communiqué. Selon la même source, « ces corps ont été créés par le décret n° 2023-678 du 23 mars 2023 portant statut particulier du cadre des fonctionnaires des affaires juridiques initié par le Ministère de la Fonction publique et du renouveau du service public.

## Conseil Constitutionnel : Alioune Sarr a déposé une réclamation

Le dépôt des réclamations se poursuit ce mardi 16 janvier au greffe du Conseil Constitutionnel après la publication de la liste provisoire des candidats à l'élection présidentielle du 25 février. Parmi les recours déposés figure celui de l'ancien ministre Alioune Sarr. Son mandataire, Mamadou Ndiaye, indique que l'ex membre de l'Alliance des Forces de Progrès (AFP) souhaite que les sages du Conseil Constitutionnel réétudient son dossier de parrainage. Selon lui, au moment du contrôle des parrains, "toute la région de Kaffrine a été éliminée". En sus, poursuit-il, pour la région de Louga, Mamadou Ndiaye indique que "les quelques 3000 obtenus ont été versés dans la région de Ziguinchor". Troisième "irrégularité", "la non identification de 32 920 parrains qui ont voté aux

dernières élections". A travers son mandataire, Alioune Sarr conteste donc le fait d'avoir été recalé. Il souhaite en outre une réintégration de "ses" milliers de parrains considérés comme non-identifiés dans le fichier électoral. Avant lui, le candidat déclaré Abdoulaye Mady Ndiaye a lui aussi déposé une réclamation. Ce dernier souhaite, pour sa part, une reprise du processus de parrainage qui est, d'après son mandataire, "inégalitaire". Le candidat qui s'était retiré au moment du dépôt des parrainages a estimé que les lois "l57 et l127 doivent être réformées" pour plus d'égalité entre les différents candidats.

## Me Clédor Ciré Ly dépose un recours du candidat Ousmane Sonko au Conseil Constitutionnel

Le mandataire et représentant de Ousmane Sonko a déposé ce mardi un recours au Conseil constitutionnel qui avait rejeté le dossier de candidature de son candidat pour motif qu'il manquait l'attestation à la quittance de la Caisse de dépôt et de consignation. L'avocat va essayer avec son recours de motiver la validité de la candidature de Ousmane Sonko par les constatations d'huissier du refus de la CDC de remettre à son candidat la pièce manquante. « Vous attendez depuis des jours et nous avons fini notre travail depuis longtemps mais compte tenu des circonstances, nous avons choisi la sagesse de bien lire, visiter la loi pour pouvoir déposer un impeccable », a indiqué Me Clédor Ciré Ly à sa sortie du Conseil constitutionnel. Avant d'ajouter: « C'est le moment des réclamations et l'information est très simple: nous avons déposé un dossier qui est complet en dehors des autres dossiers qui avaient été déposés précédemment. Maintenant nous attendons la décision du Conseil constitutionnel. Nous avons espoir peut-être même une conviction que Ousmane Sonko fera partie des candidats et sera probablement le 22ème candidat à participer aux élections présidentielles ».

## Accident mortel sur la voie du TER : Le directeur de la SENTER s'explique



Ce matin, un homme non encore identifié a été mortellement heurté par le Train express régional (TER), alors qu'il tentait de traverser les rails, à hauteur de Yeumbeul. Suite à ce drame, le directeur général de la SENTER s'est expliqué au micro de la RFM. Abdou Néné Sall souligne que c'est la troisième fois que le TER heurte des personnes. Selon lui, la direction a procédé à de nombreuses sensibilisations au niveau des organes de presse pour alerter les populations sur le danger, malgré tout, des personnes continuent de traverser la voie du TER. « L'emprise du TER, c'est 50 m entre les deux murs avec une clôture. Même au niveau de la clôture, on a mis récemment des barbelés en haut. Ça doit être une emprise étage complètement. Mais c'est la troisième fois que le TER heurte des personnes, parce que malgré l'ensemble des sensibilisations que nous avons faites au niveau des organes de presse, les gens continuent à traverser. On a un train qui dure 10 minutes. Donc, si tu essaies de traverser, tu as mille chances d'être heurté par un train, parce que toutes les 10 minutes, il y a un qui passe. Et ce matin, un homme non identifié a essayé de traverser ; malheureusement, il a été heurté et est mort sur le coup. On a été obligé d'arrêter les trains sur cet axe-là pour pouvoir nettoyer les rails et le sang ».

Lisez encore mieux !  
**DIRECTNEWS**

Liberté 6 Extension • BP : 45 501 Dakar-Fann  
Tel : (221) 33 827 54 44  
Site web : www.directnewsinfo.com  
E mail : directsnews@gmail.com

**DIRECTEUR GÉNÉRAL :** Pape Diogoye FAYE  
**COORDONNATEUR :** Pape Alioune MBAYE  
**DIRECTEUR DE PUBLICATION :** Mademba Ramata DIA  
**REDACTEUR EN CHEF :** Amadou Seck  
**GRANDS REPORTERS :** Mohamed THIOUNE

### LA REDACTION

Adama FAYE  
Papa Latyr FAYE

### INFOGRAPHIE & MONTAGE

Papis Laye D. • M. FAMA

### Service commercial

Tél : 77 565 79 06

• directsnews@gmail.com

### REPORTER PHOTOGRAPHE

Max MBAYE

Impression : AFRICOM Distribution : ADP

GESTION BUDGETAIRE 2024 :

# Le Sénégal sur une bonne trajectoire

Moustapha Ba a présidé hier, mardi 16 janvier 2024, l'atelier de lancement de gestion du budget 2024. Cette rencontre marque le lancement officiel de l'exécution budgétaire, au titre de l'année 2024. Le ministre des Finances et du Budget a saisi cette opportunité pour inviter les différents acteurs à s'approprier et à collaborer au mieux avec le Ministère des Finances et du Budget pour la mise en œuvre de la politique budgétaire et financière de notre pays dans les meilleures conditions avec toute l'efficacité requise.

« L'année 2023 qui vient de s'achever a été marquée par des événements qui ont fortement affecté les grandes orientations budgétaires retenues dans la loi de finances initiale. En effet, la gestion budgétaire, au titre de l'année 2023, s'est déroulée dans un contexte international caractérisé, notamment par la persistance des incertitudes liées aux tensions géopolitiques avec la poursuite de la guerre russo-ukrainienne et la crise israélo-palestinienne », a d'emblée fait savoir le ministre des Finances et du Budget. Et ce dernier d'embrayer : « cet environnement a beaucoup affecté les circuits d'approvisionnement des marchandises entraînant un ralentissement des échanges commerciaux internationaux, avec comme corollaire, la persistance de la poussée inflationniste, bien que de moindre ampleur par rapport à l'année 2022. Il s'en est suivi une contraction des échanges de marchandises, lesquels devraient connaître, selon l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), une hausse de seulement 0,8% en 2023 contre 5% environ un an plus tôt ».

## Conditions financières de mobilisation des crédits

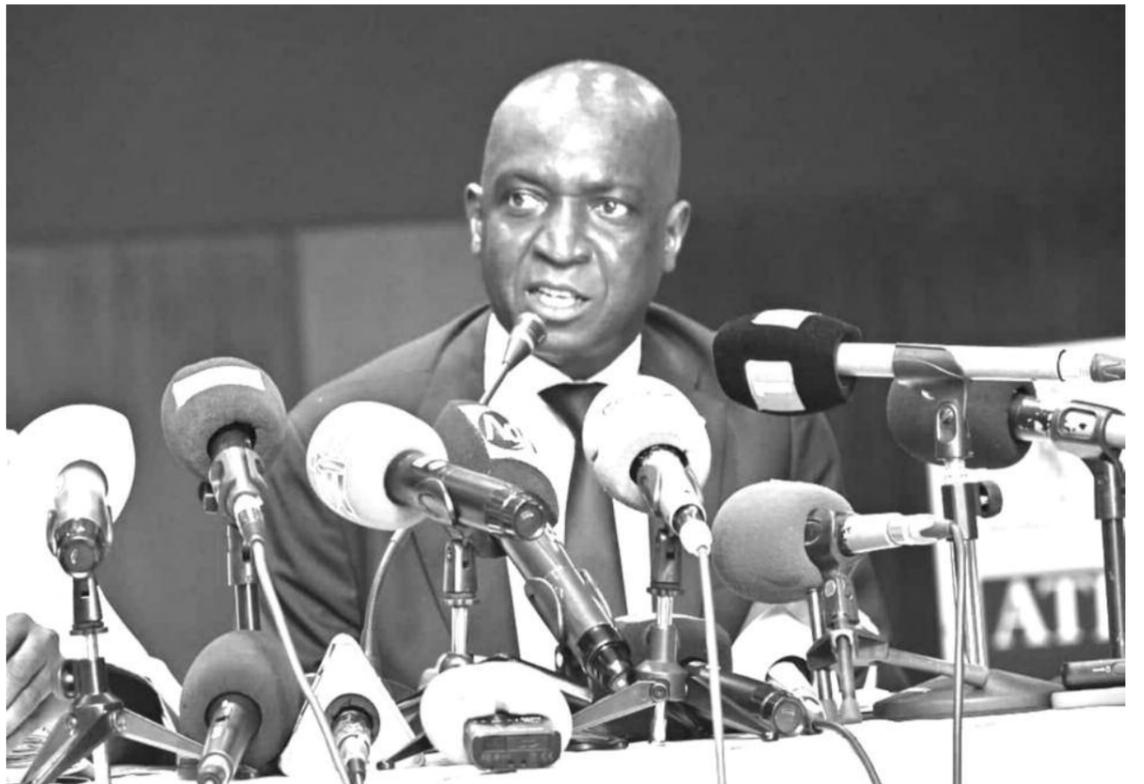
Il indique que « parallèlement, les conditions financières de mobilisation des crédits ont été fortement resserrées, en raison d'une politique monétaire contractuelle. Ces facteurs, soutient-il qui ont fortement affecté la croissance mondiale qui ressortirait à 3% en 2023 contre 3,5% en 2022, se sont répercutés sur la conjoncture sous régionale déjà en proie à une situation sécuritaire encore délicate. « En effet, l'activité de l'Union économique et monétaire serait à 5,2% en 2023 contre 5,6% en 2022 pendant que l'inflation est projetée à 3,7% en 2023 contre 7,4% en 2022. Au niveau interne, le report de la date de démarrage de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières ainsi que les tensions socio-politiques internes se sont greffés à cette conjoncture déjà difficile, entraînant ainsi la révision à la baisse de la croissance de 2023 qui s'établirait finalement à 4,1%, contre 10,1% initialement prévue. Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 ressort à +5,9%, contre 9,7% en 2022, soit un repli de 3,8 points ».

fait-il remarquer avant de relever que : « le déficit budgétaire arrêté à 1045 milliards, soit 5,5 % dans la loi de finances initiale a été revue à la baisse à 917,5 milliards FCFA, 4,9 %, dans la perspective de la consolidation budgétaire, avec l'objectif de la ramener à 3% du PIB en 2025 ».

## Nécessaires ajustements

A l'en croire, cela a bien sûr nécessité des ajustements au niveau des dépenses, comme vous avez pu le constater en cours de gestion. Toutefois, reconnaît-il, l'économie sénégalaise s'inscrit dans une trajectoire de reprise, après trois années de démonstration d'une grande résilience grâce à la bonne tenue des finances publiques. « Ainsi, à la faveur d'un taux d'exécution des dépenses budgétaires de 94%, porté par une mobilisation très satisfaisantes des ressources internes et externes, les importants projets et programmes de développement du Plan d'Actions prioritaires II ajusté et accéléré (PAP2A) ont atteint des niveaux de réalisation appréciables », souligne-t-il. Sans être exhaustif, compte tenu des contraintes de temps, il a mis en relief les travaux de prolongement du TER de Diamniadio à l'Aéroport international Blaise DIAGNE dont la finalisation est prévue durant le premier semestre 2024 ; le démarrage des activités du projet de Bus rapid Transit (BRT), nouvelle dorsale autour de laquelle sera structurée une partie du réseau de transport urbain pour une partie de la banlieue de Dakar. Par ailleurs, il a évoqué la relance du transport ferroviaire engagée avec la réhabilitation de l'axe Dakar-Tamba et des villes de l'intérieur et la mise en service de la première phase du projet Keur Momar SARR 3 (KMS-3), qui a permis d'apporter une production journalière additionnelle de 130 millions de litres d'eau. Le renforcement des capacités de stockage dans le cadre de la politique de souveraineté alimentaire et la mise œuvre des marqueurs sociaux, avec le PUDC, le Promovilles, le PUMA, la CMU, les Bourses de sécurité familiales ont été signalés par l'argentier du Sénégal.

## Dispositif de soutien au pouvoir d'achat des ménages maintenu



Au plan social, renseigne Moustapha Bâ, en dépit de la détente notée sur les prix des denrées de première nécessité, le dispositif de soutien au pouvoir d'achat des ménages et les autres instruments de la protection sociale ont été maintenus, voire renforcés, notamment pour les ménages les plus vulnérables. Il en est ainsi de la subvention énergétique supportée par l'Etat pour un montant de plus 600 milliards, de celle sur les produits alimentaires pour 100 milliards, sans compter le plein effet des revalorisations salariales prises en fin 2022. L'enveloppe des bourses de sécurité sociales ainsi que le nombre de bénéficiaires ont été également sensiblement augmentés.

## Contingences évoquées

« Compte tenu des contingences évoquées supra, il est normal que des contraintes et difficultés aient été rencontrées durant l'exécution budgétaire », révèle Moustapha Bâ. « Je voudrais rappeler que le budget de 2024 est arrêté en recettes et en dépenses pour un montant historique de 7003,6 milliards de FCFA », déclare Moustapha Bâ qui précise : « il est bâti sur une stratégie de consolidation et de souveraineté budgétaires, avec comme priorité absolue, le renforcement des secteurs stratégiques afin de maintenir la trajectoire d'émergence économique, la poursuite du soutien à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, pour accroître la souveraineté alimentaire, renforcer la sécurisation du territoire, des personnes et des biens et la résilience aux effets des changements climatiques ». Pour lui, la croissance est projetée à 9,2% portée certes par la production des hydro-

carbures, mais également adossée sur le dynamisme des autres secteurs de l'économie, capitalisant dix (10) années de mise en œuvre de plans d'actions prioritaires, de réformes et d'investissements physiques et sur le capital humain. « Le budget repose également sur une consolidation budgétaire assumée avec un déficit qui s'établirait à 3,9% contre 4,9% en 2023 à la faveur d'une mobilisation accrue des ressources internes avec un taux de pression fiscale projeté à 19,4% et la poursuite de la rationalisation des dépenses », note le ministre des finances et du Budget. De l'avis de Moustapha Bâ : « l'exécution budgétaire 2024 sera marquée par la poursuite de la mise en œuvre de réformes visant à renforcer la transparence budgétaire, l'efficacité de la dépense et la facilitation de la reddition des comptes ». Cela se traduira à travers par diverses innovations que sont la planification budgétaire infra-annuelle (PBIA). Sous ce rapport, le cadre réglementaire est déjà mis en place à travers l'arrêté n° 037031 du 07 décembre 2022 et l'instruction n° 0002/MFB/DGB/DCB du 23 novembre 2023 y relative. « La mise en œuvre effective de la PBIA permettra d'assurer une meilleure priorisation des dépenses, tenant compte de leur caractère, urgent, incompressible et leur saisonnalité. En effet, une bonne programmation budgétaire, c'est celle qui anticipe sur les dépenses en tenant compte des contraintes de trésorerie et des objectifs de cible de déficit à chaque période. Ainsi, le Ministre des Finances et du Budget, qui assure la fonction de régulation du budget, à travers les contrôleurs budgétaires, procédera, en rapport avec les

ministères et institutions constitutionnelles, à la détermination des plafonds d'engagement trimestriels. Ces plafonds, en lien avec le plan de trésorerie, serviront de base à l'élaboration de plans d'engagement cohérents avec les plans de passation des marchés. Le cadre institutionnel de la planification budgétaire infra-annuelle comprend un comité de pilotage, un comité de suivi de l'exécution budgétaire et de la trésorerie au sein de mon département et un comité interne des plans d'engagement dans chaque ministère et institution constitutionnelle. A cet égard, je vous invite, chacun en ce qui le concerne, à prendre les dispositions nécessaires pour la mise en place de ces comités mais aussi à une large sensibilisation de vos services compétents pour assurer la mise en œuvre de cette réforme, dans de bonnes conditions ; Ainsi, l'article 8 dudit décret prévoit que « le Ministère en charge des Finances veille au correct déploiement des dispositifs de contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution des budgets-programmes ». « Je ne terminerai pas sans adresser mes vives félicitations à la Direction générale du Budget, maîtresse d'œuvre de cet atelier qui est devenu, au fil des années, un événement incontournable dans l'agenda budgétaire. Dans la même lancée, je salue la contribution de tous les acteurs au sein des différentes structures de mon département, la DGID, la DGD, la DGCPT, la DCMP, qui ont œuvré dans une belle synergie pour la réussite de cette rencontre », conclut le ministre des Finances et du Budget.

A.FAYE

DOUANES:

## 5 à 6 milliards FCFA de recettes journalières grâce à la dématérialisation

Le montant des recettes douanières tourne autour de 5 à 6 milliards FCFA par jour depuis la mise en œuvre de la dématérialisation intégrale des formalités de dédouanement, a déclaré, mardi à Dakar, le Directeur général des Douanes, Mbaye Ndiaye.

Avec la dématérialisation, « nous sommes dans une dynamique positive avec des recouvrements tournant entre 5 et 6 milliards par jour, ce qui atteste de la qualité des nouvelles procédures », a-t-il dit lors de la journée d'évaluation de la dématérialisation des procédures douanières et du commerce extérieur.

Cette mesure met fin à l'utilisation du support papier pour les formalités de dédouanement en vue d'une plus grande efficacité dans le traitement des dossiers.

« On route (transfert) l'ensemble des systèmes d'information de la douane pour permettre d'imprimer davantage de célérité aux formalités de dédouanement mais aussi réduire le coût des formalités de passage en douane », a-t-il expliqué.

Selon M. Ndiaye, la dématérialisation est une importante « réforme » qui permet de sécuriser le recouvrement des recettes douanières mais aussi « contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires ». Le directeur général des

Douanes est revenu sur les contraintes auxquelles les acteurs économiques sont confrontés dans le cadre de cette modernisation du système qui a débuté le 1er janvier dernier. « Aujourd'hui, avec la dématérialisation, on peut tout simplement, à partir de son bureau, collecter de manière électronique l'ensemble [des] documents, (...) ce qui permet non seulement de supprimer les déplacements physiques mais surtout d'accroître la célérité et la rapidité des formalités douanières », a-t-il fait valoir. Pour sa mise en œuvre, la douane a fait face à des difficultés d'ordre logistique mais également à de la résistance de la part des acteurs concernés. « Mais la sensibilisation a permis de dépasser ces contraintes et aujourd'hui, ce sont des formalités qui sont bien maîtrisées (...), a dit le DG, Mbaye Ndiaye.

Les commissionnaires agréés en douane, les organisations professionnelles d'importateurs et les autres participants ont salué cette « mesure phare » qui permet de révolutionner



les formalités de dédouanement et de les inscrire de manière durable dans la révolution numérique. Cheikh Loum Pouye, président

du Conseil de discipline des commissionnaires en douane au Sénégal (CDCDS), dit être convaincu qu'« une dématérialisation des procédures

douanières bien encadrée [constitue] sans aucun doute un gage de transparence pour l'amélioration des affaires dans notre pays ». [APS]

Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos...

### Contestation de la Candidature de Karim Wade : Lassana Gagny Sakho parle d'acharnement...



La candidature de Karim Wade serait hypothéquée par la question sur sa double nationalité. D'ailleurs Thierno Alassane Sall est des 21 candidats à la présidentielle de 2024, et ayant qualifié à agir selon l'art L.127 du code électoral, décide de déposer un recours devant le Conseil constitutionnel, pour contester la candidature de Karim Wade. Une décision semble-t-il, intrigue Lassana Gagny Sakho. Lui y trouve un acharnement et avoue « ne pas comprendre cet acharnement contre la candidature de Karim Wade. Qu'est-ce qu'il y gagne. Que l'APR en fasse son cheval de bataille pour récupérer les votes du PDS en cas de disqualification de Karim me semble logique.... C'est à la limite cette disposition discriminatoire uniquement sénégalais qu'il faut dénoncer même si Abdoulaye Wade en a été l'instigateur. » Même si le candidat de la « République des Valeurs », Sall estime que « l'exigence d'une nationalité exclusivement sénégalaise pour les candidats à l'élection présidentielle repose sur des principes fondamentaux visant, entre

autres, à garantir l'indépendance du président de la République vis-à-vis de toute puissance étrangère », Lassana, lui, trouve que « le mieux à faire serait d'aller à la conquête des suffrages des Sénégalais avec un programme bien structuré. »

### Foundiougne : La gendarmerie démantèle un trafic de migrants dont 17 Sénégalais et Gambiens...



Les opérations de lutte contre le phénomène migratoire ont donné des résultats positifs dans la région de Fatick particulière dans le département de Foundiougne. Ici, la gendarmerie a interpellé 28 candidats à l'émigration clandestine suite à un démantèlement d'un trafic de migrants. C'est la brigade territoriale, elle-même qui a donné l'information dans sa page X. « Dans sa dynamique de lutte contre l'émigration irrégulière la brigade territoriale de Foundiougne a organisé une opération qui a permis de démanteler un vaste trafic de migrants composé de Sénégalais et d'étrangers. Le départ était prévu ce 15 janvier 2024 au quai de pêche de Foundiougne. Le cerveau est un étranger propriétaire du bateau destinés au transport des migrants », a-t-elle posté. Le bilan de l'opération est conséquent : 28 personnes interpellées dont 01 Bissau Guinéen, 10 Gambiens et 17 Sénégalais et un moteur hors bord saisi.

PROCESSUS ÉLECTORAL

# Le « Collectif des candidats invalidés au PARRAINAGE » interpelle le Président Macky Sall

Malgré les recours adressés au Conseil Constitutionnel, une quarantaine de candidats dont bon nombre ont été recalés, ont écrit au Président de la République. Ils lui demandent de contribuer à reprendre la vérification des parrainages. Nous reproduisons in extenso leur missive.

A Son Excellence Monsieur Macky SALL  
Président de la République du Sénégal  
Président du Conseil Supérieur de la Magistrature  
DAKAR

Objet : Election présidentielle du 25 février 2024

« Requête aux fins d'une reprise du contrôle du parrainage suite aux graves manquements relevés lors du contrôle de validation ».

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Le « Collectif des Candidats Invalidés au Parrainage », par la Commission de Contrôle et de Validation ad hoc mise en place par le Conseil Constitutionnel dans le cadre de l'élection présidentielle du 25 février 2024, sollicite, auprès de votre haute bienveillance, votre concours pour le rétablissement des candidats invalidés lors dudit contrôle.

En effet, la présente vous est adressée au regard de vos prérogatives es qualité de « Clé de Voûte » des Institutions et de « Président du Conseil Supérieure de la Magistrature ». Le contrôle du parrainage nous a permis de relevé, suite aux différentes preuves présentées par une quarantaine de candidats arbitrairement invalidés, des manquements graves notamment :

- La non-disposition du fichier général des électeurs consolidé de 2023 par la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA).

- La non-fiabilité voire la non mise à jour du fichier général des électeurs, base de contrôle des parrainages des candidats, au regard du nombre excessif de rejets principalement constitués d'électeurs « primo-votants », détenteurs de leurs cartes d'électeurs délivrées en bonne et due forme par le Ministère de l'Intérieur.

- Des parrains qui disparaissent, lors du contrôle pour certains candidats, alors qu'ils étaient, bel et bien, enregistrés lors de l'inventaire des pièces déposées et mentionnées dans le procès-verbal du Greffe du Conseil Constitutionnel.

- Le logiciel de contrôle des parrainages qui présente des défaillances techniques sur le déversement et l'intégrité des données.

Excellence, Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la

Magistrature, notre Collectif vous saurais gré de bien vouloir user de vos prérogatives afin de rétablir, absolument, les candidats invalidés dans leurs droits. Le cas-échéant, cela participera à la transparence et à la régularité du processus électoral dont l'objectif fondamental est de garantir l'expression du libre choix pour une meilleure acceptation du choix de la majorité. Par ailleurs, cela consolidera le principe constitutionnel relatif au respect et à la reconnaissance de l'opposition comme un rouage indispensable au bon fonctionnement du mécanisme démocratique de notre cher pays.

Veillez croire, Excellence, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre très haute considération.

**Les signataires :**

**Prénom Nom Formation Politique Signature**

- Mohamed Ben DIOP Pass Pass
- Mamadou NDIAYE PRDS
- Cheikh Abdou MBACKE Coalition Nekal.Askan Wi
- Sheikh Alassane SENE MPG Shasty 2024
- Alioune SARR CAP 24
- Aminata TOURE Mimi 2024
- Assome Aminata DIATTA PSC Jappo
- Ibrahima GUEYE MPG JR
- Aly Ngouille NDIAYE Coalition Alyngouille2024
- Babacar GUEYE Initiative Républicaine
- Bougane Dany GUEYE Bougane 2024
- Birima MANGAR A Coal. UDP Kiraay
- Ibrahima CISSOKHO Ibrahima Cissokho 2024
- Bassirou Diomaye FAYE Diomaye Prèsident
- Ousmane SONKO Coalition Sonko Prèsident
- Amadou Aly KANE R 3 D
- Cheikh M. Abiboulaye Bamba DIEYE FSD BJ
- Elhadji Mamadou DIAO Coalition DIAO 2024
- Mouhamadou Fadel KONE ACCES / Coalition KONE
- Alpha THIAM FN - Dimbale sa Rew
- Sérigne MBOUP And Nawle
- Abdou Khadre SALL Mouvement Askanou SN
- Déthié FALL Déthie 2024
- Babacar DIOP FDS Leq Guelwwar
- Samba NDIAYE UDD Liggey SN
- Aïssatou MBODJI And Saxal Liggèy
- Mansour NDIAYE UDR Dooley Yaakar



- Cheikh DIENG Coalition Tawfekh 2024
- Amsatou Sow SIDIBE Car Leneen 3 ème Voie
- Mamadou Decroix DIOP MDD 2024
- Malick GACKOU Gakou 2024
- Thierno Alassane SALL Coalition RV/Reewum Ngor
- Jean Baptiste DIOUF Coalition JBD 2024

- Mbacké SARR MAW Mvt Askaan wi
- Sérigne Gueye DIOP PRE-CEPT
- Habib SY PEM / Yaakar U Rew Mi
- Mary Teuw NIANE MTN 2024
- Cheikh Tidiane DIEYE AVENIR

- Abdourahmane DIOUF
- Cheikh Tidiane GADIO Mvt poli. Citoyen Luy Jot Jotna
- Mouhamadou Madana KANE Coalition DOUND
- Lamine GUEYE Mouvement Xaal Yoon
- Ousmane KANE Mvt CitoyenUsacrée, Sopi Sénégal
- Moustapha NDIR Booloo Ligueyal Sunu Reew

ZONE DES NIAYES:

## Le cri de détresse des impactés des unités industrielles

**Au nom des populations de la zone des Niayes, le maire de la commune de Notto-Gouye-Diama, Maguette Mbaye, a décrié « une exploitation abusive de la ressource » par les industriels implantés dans la région de Thiès, qui, s'offusque-t-il, « après avoir accaparé des terres arables de la zone, disputent la ressource eau aux agriculteurs des Niayes qui assurent 80 % de la production nationale de légumes ».**



Les populations dont il porte la parole dénoncent une énième fois « l'exploitation à outrance de ladite ressource par les unités industrielles, qui se traduit par l'affaîssement de la nappe phréatique avec des conséquences terribles sur la disponibilité de l'eau pour les activités agricoles ». C'est à Keur Mbir Ndao, localité à vocation agricole où l'eau se fait de plus en plus rare, située dans la commune de Diender (département de Thiès), que se sont retrouvées les populations de la zone des Niayes, pour déplorer « une situation de raréfaction de l'eau dont

souffrent les maraîchers et arboriculteurs, en plus des difficultés qu'éprouvent les femmes pour accéder à l'eau potable ». Manoumbé Diop, un producteur de la place, remarque que « là où il fallait, jusque dans un passé récent, creuser 3 m pour atteindre la nappe, il faut aujourd'hui aller jusqu'à 14 m de profondeur ». Pis, relèvent les populations, « les services offerts par la Sénégalaise des Eaux ne sont pas ce qu'ils devraient être. L'eau ne coule des robinets qu'aux environs de 3 h du matin et pourtant ce sont les populations qui se sont cotisées pour payer les frais de la pose des

conduites d'eau des installations du lac de Guiers à Keur Mbir Ndao ». Des difficultés qui, à en croire les populations, « ont commencé à se faire jour avec l'implantation des unités industrielles sur le plateau de Thiès et particulièrement dans la zone de Pout ». Aussi de remarquer : « Les analyses sont avérées et le constat d'épuisement de la nappe est bel et bien prouvé avec la forte consommation d'eau d'industries comme Kirène, les Industries chimiques du Sénégal, la Cimenterie Dangote, entre autres. Ces « impactés » signalent que « la cimenterie a été autorisée à installer dans cette même zone de Pout Nord sa centrale électrique à refroidissement par eau. Ce qui fait qu'à elle seule, elle consomme 1,5 million m3 d'eau, correspondant à 10 % de l'eau exploitée par la SDE dans cette zone pour alimenter la capitale ». Un état de fait qui traduit « toute la gravité de la situation quand on sait que 80 % de la production nationale en légumes proviennent de cette zone des Niayes », déplorent les populations qui insistent sur « la problématique qui est là et s'impose d'elle-même ».

Seneweb

EUROPE

# Davos: les États-Unis vont «maintenir» leur «soutien» à l'Ukraine, promet Blinken à Zelensky

Ce mardi 16 janvier, le secrétaire d'État américain Antony Blinken a promis le maintien du soutien américain à l'Ukraine, après une rencontre à Davos avec le président Volodymyr Zelensky et alors que patinent les négociations au Congrès américain sur la validation d'une nouvelle enveloppe d'aide.

« Nous sommes déterminés à maintenir notre soutien à l'Ukraine et nous travaillons très étroitement avec le Congrès » sur le sujet, a indiqué M. Blinken lors d'une rencontre, ce mardi 16 janvier, avec M. Zelensky en marge de la réunion du Forum économique mondial à Davos. « Je sais que nos collègues européens feront la même chose », a-t-il également déclaré. Le conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, Jake Sullivan, aussi présent pour cet entretien, a assuré au président ukrainien que les États-Unis et leurs alliés étaient déterminés « à assurer que la Russie échoue et que l'Ukraine gagne ».

## « Soutien bipartisan »

M. Zelensky a remercié l'administration Biden et le « soutien bipartisan » au Congrès américain. « Nous comptons vraiment sur votre soutien - la

poursuite de votre énorme soutien », a-t-il indiqué. Il a notamment évoqué le système américain Patriot, qui a aidé l'Ukraine dans sa défense aérienne face aux attaques de missiles russes. Depuis l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022, les États-Unis ont déjà envoyé quelque 44 milliards de dollars d'aide militaire à l'Ukraine, auxquels s'ajoutent plusieurs milliards d'assistance et de soutien économique.

## Une enveloppe de 61 milliards de dollars

L'administration Biden a débloqué son dernier paquet d'aide fin décembre 2023, mais les Républicains conditionnent leur soutien pour une nouvelle enveloppe à un durcissement drastique de la politique migratoire américaine. Certains d'entre eux, notamment l'ancien président Don-



ald Trump qui fait figure de favori dans son camp pour la campagne présidentielle, affichent leur scepticisme sur cette aide et les chances d'une

victoire ukrainienne. L'administration Biden demande au total au Congrès d'approuver une enveloppe de 61 milliards de dollars pour l'aide à

l'Ukraine, mais aussi pour Israël et Taïwan, des causes plus populaires chez les Républicains.

(Avec AFP)

AFRIQUE

## Présidentielle aux Comores: Azali Assoumani déclaré vainqueur au premier tour

Le président sortant Azali Assoumani a été déclaré ce mardi 16 janvier vainqueur dès le premier tour de l'élection présidentielle avec 62,97% des voix, a annoncé dans la soirée le président de la commission électorale (Céni), Idrissa Said Ben Ahmada.



L'ancien militaire putschiste, qui va ainsi rempiler pour un troisième mandat consécutif, a obtenu ce qu'il voulait en étant élu dès le premier tour avec officiellement 33 209 voix, soit 62,97% des suffrages exprimés. Le second chiffre notable de cette élection est celui de la participation : seulement 16,30%, pointe notre envoyé spécial à Moroni, David Baché. Un chiffre très faible, d'autant plus faible et d'autant plus étrange que la Céni avait indiqué dès dimanche soir une première estimation de plus de 60%. Le docteur Salim Issa Abdallah du parti Juwa arrive deuxième avec 20,26% des voix. Les quatre autres candidats d'opposi-

tion font de 1 à 5,88 % des voix. Difficile de parler de plébiscite pour Azali Assoumani. Compte tenu de ce taux de participation dérisoire, surtout pour une présidentielle. Il faut rappeler qu'une frange de l'opposition avait appelé au boycott. De nombreux Comoriens expliquaient aussi, sans nécessairement vouloir suivre cet appel précisément, ne pas croire dans un processus électoral qu'ils estimaient jouer d'avance. Ce matin, les observateurs internationaux de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Union africaine (UA) notamment, ont déclaré qu'ils jugeaient que le scrutin s'était

globalement déroulé de manière libre et transparente. Cette affirmation est scandaleuse pour les cinq candidats d'opposition qui avaient dénoncé de manière conjointe dès dimanche soir, avant même la fin du vote, des fraudes et des bourrages d'urnes. En tout état de cause, ce soir, Azali Assoumani peut célébrer sa victoire au pouvoir depuis 2016, il le restera jusqu'en 2029. Le président sortant comorien a appelé l'opposition au « fair-play » depuis le siège de sa mouvance politique dans la capitale : « Mes concurrents doivent suivre les voies légales, il faut qu'ils soient fair-play »

RFI

FRANCE:

## Emmanuel Macron veut «régulariser» nombre de médecins étrangers

Le président français Emmanuel Macron s'invite ce mardi 16 janvier à la télévision pour expliquer son cap, quelques jours après la nomination d'un gouvernement marqué à droite et déjà confronté à de premières polémiques. Suivez les annonces d'Emmanuel Macron.

Le président français Emmanuel Macron commence son propos liminaire par défendre le bilan de la première partie de son second quinquennat : « Nous avons créé plus de 2 millions d'emplois, plus de 300 usines [...]. Nous avons massivement réinvesti dans nos armées, pour nos policiers, nos gendarmes, pour notre justice, mais aussi pour notre école et notre santé [...]. Nous sommes mieux armés qu'il y a six ans et demi. » Emmanuel Macron admet toutefois qu'il n'avait pas « radicalement changé (les choses) » contre le « déterminisme social et familial ». « L'avenir des enfants de la République reste encore par trop déterminé par le nom de famille, l'endroit où l'on est né, le milieu auquel on appartient. C'est la pire des injustices, l'inégalité de départ » alors que « la promesse républicaine, c'est celle de l'égalité des chances ».

« Nos enfants vivront mieux demain que nous ne vivons aujourd'hui »

Emmanuel Macron s'est dit convaincu mardi soir que « que nos enfants vivront mieux demain » : « Je veux ici essayer de dire le sens profond de cet acte, rendre au fond la France plus forte et plus juste », a déclaré le président de la République lors d'une conférence de presse. « Je suis convaincu que nous avons tous les atouts pour réussir » et que « nous n'en avons pas fini avec notre histoire de progrès et que nos enfants vivront mieux demain, que nous ne vivons aujourd'hui ». Et cela l'affirme le président, cela sera grâce à un gouvernement « le plus resserré et le plus jeune » de la Ve République.

## Régularisation des « médecins étrangers » et « permettre de mieux gagner sa vie par le travail »

Emmanuel Macron veut mettre fin aux déserts médicaux et « régulariser nombre de médecins étrangers qui tiennent parfois à bout de bras nos services de soins ». Il faut « permettre des coordinations plus simples » entre médecine de ville et hôpital, et avec les professions paramédicales, mais aussi « régulariser nombre de médecins étrangers qui tiennent parfois à bout de bras nos services de soins, et que nous laissons dans une précarité administrative qui est complètement inefficace », a plaidé le chef de l'État.

RFI

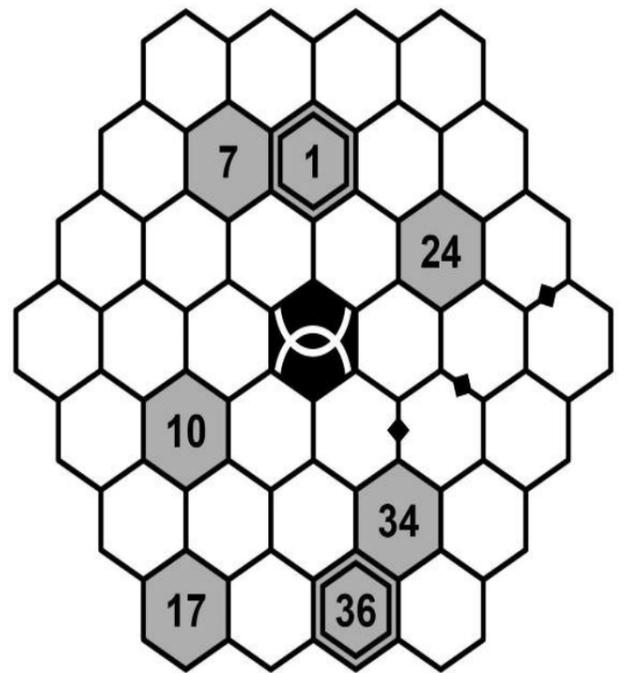
Grille Mots fléchés N°637

SAUCISSE SUISSE HABITE À SION	PROMOTION DÉCLIN	CANTON PLAQUE DE NEIGE	CONTINENT PRONOM PERSONNEL	AU BORD DU LAC LÉMAN	ABATTU
				PETIT POÈME TENTONS	
RÉVOLTE ATTAQUE CÉRÉBRALE					ADVERBE
		CALE D'USINAGE JOINDRAIENT	ALLER AU TRIBUNAL FACTEUR SANG		
MÉPRISE PEINTRE NÉ À BERNE				DÉCORÉ	
		TRAVERSE LE LÉMAN TRANSPORT PARISIEN			CREUSÉE
ACQUITTÉE LIEU DE TRAVAIL			FAIS UN EFFORT ENTRE TERRE ET MER		
			PRONOM RÉFLÉCHI MER GRECQUE	MAUVAIS NUMERO POUR UN LOUIS LIQUIDE	
AFFLUENT DU RHIN	POMPE À BIÈRE GRAPPIN				CONIFÈRE ERMITE
		STATION DE SKI BOVIDÉ AFRICAIN			SOLVANT
PROVERBE RALENTIRA			ROUBLARDE COLORE		
				DÉMONSTRATIF INSTRUMENT À VENT	
JEU DE PALETS	FLEUVE ESPAGNOL DANS LA GAMME		POIDS EN OR POSSESSIF		ROULÉ
				RETRÉE	
RÉSEAU FAMILIER		AMERTUME			

Blagues ... Blagues ... Blagues ...



RIKUDO N°499



Horoscope

Belier

Vous devez vous intégrer à un nouveau groupe de travail ou intégrer de nouvelles fonctions et ce n'est pas toujours facile. Sur le plan sentimental, familial ou amical, vous laissez beaucoup trop de place aux autres. Voilà pourquoi vous trouvez que votre vie est lourde à porter. En fait, vous ne vous choisissez pas!

Taureau

Vous vous repliez sur vous-même et l'être aimé vous le reproche. Il se pourrait aussi que vous taisiez un sentiment d'amour par peur de vous faire rejeter. La relation que vous entretenez avec votre maman s'améliore. Peut-être souffrez-vous beaucoup physiquement.

Gémeaux

Votre activité professionnelle pourrait subir certains retards. Des tournants de destin amoureux, des surprises de toutes sortes seront aussi au rendez-vous. Vous pensez peut-être prendre une direction, mais c'est une autre qui s'offrirait à vous. C'est souvent ainsi quand la vie s'en mêle!

Cancer

Vous allez vivre de nombreux rebondissements amoureux, professionnels ou d'affaires, et ce, tout au long de la semaine. Vous irez au fond des choses pour comprendre ce qui se passe réellement dans la tête d'un client. Le temps est venu d'entreprendre et de vous lancer. Votre anxiété vous rend la vie difficile.

Lion

Vous vous sentirez bousculé intérieurement par des émotions contradictoires. À la limite, les autres peuvent vous pousser à bout et vous rendre extrêmement irritable. Évitez les suppositions, les pures spéculations et les « quand dira-t-on », allez plutôt chercher l'heure juste.

Vierge

Certains parmi vous devront agir ou réagir du tac au tac aujourd'hui pour mener à bien la gestion de la maison ou un projet d'affaires, commercial, artistique et/ou professionnel. D'autres encore traverseront la journée en ayant l'impression de travailler fort pour peu de résultats.

Balance

Vous devez prendre du recul face à votre situation professionnelle, d'affaires ou artistique. Ne prenez aucune décision importante. Évaluez plutôt ce qui peut être amélioré ou changé. Il y a une possibilité que vous reconnectiez avec la famille ou que vous fassiez un retour professionnel.

Scorpion

Une nouvelle offre d'emploi vous satisfait et vos horizons professionnels ou artistiques s'élargissent. D'autres Scorpion désirent vraiment passer à autre chose de plus palpitant au travail. Une chance d'avancement se présentera. La santé semble reprendre du mieux.

Sagittaire

Une histoire de famille sera dévoilée, cette semaine. Dans un autre ordre d'idées, vous acquerez des biens sur des coups de cœur irrésistibles. Les dépenses d'argent seront donc importantes. Votre conseil astro serait d'acheter ce que qui est réellement nécessaire. Une histoire d'amour verra le jour.

Capricorne

Vous vous montrez parfois un peu trop pointilleux et les autres finissent par ne plus vouloir « jouer ou travailler » avec vous. Vous devriez remettre en question vos exigences. Pourquoi en avoir autant? La vie pourrait aussi vous offrir de bien belles surprises si vous cessez de vouloir tout contrôler.

Verseau

Les bons sentiments et la générosité du cœur dont vous ferez preuve, aujourd'hui, vous attireront du bon et du bien. Les hommes de ce signe seront très courtisés. Les femmes Verseau quant à elles seront plus attirantes que jamais. Les étoiles veillent sur votre réussite amoureuse.

Poissons

Vous récoltez le fruit de vos efforts passés en ce moment et c'est bien mérité. Vous faites l'expérience d'une ouverture de conscience surprenante. Le secteur des arts est vraiment favorisé. Osez mettre en chantier vos projets. Sinon, vous allez expérimenter du nouveau et du jamais vécu jusqu'à aujourd'hui.

Numéros utiles

- Renseignements..... 12 12
- Aéroport..... 33 628 10 10
- Sénélec (dépannage).....33 867 66 66
- SDE (dépannage).....800 11 11
- Sonatel (dépannage).....13
- Commisariat Central..... 33 823 71 49
- Gendarmerie num vert .....800 20 20
- SOS MEDECINS.....33 889 15 15
- SUMA ASSISTANCE.....33 824 24 18
- POMPIERS.....33 823 03 50
- Hôpital principal de Dakar.....33 839 50 50
- BSDA.....33 822.5427
- Préfecture de Dakar.....33 821.6722
- Chambre de commerce.....33 823.7189
- Building administratif.....33 849.7070
- Etat civil.....33 821.5121

Conseil du jour

Excellentes pour : **DATTES**

Soulage la constipation  
Prévention de la santé cardiaque  
Réduction du risque crise cardiaque  
Aide contre la diarrhée  
Manque de fer (anémie)  
Impuissance  
Perte de poids  
Réduit la pression sanguine  
Prévention des hémorroïdes  
Réduction du risque de colite  
Prévention du cancer du colon  
Aide à la délivrance à l'accouchement  
Prévention de la santé respiratoire et digestive  
Maladies chroniques telles que l'arthrite

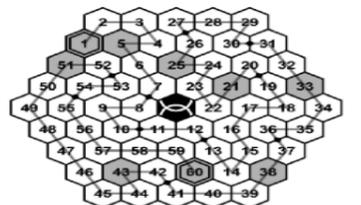
Pour 100 g  
Fibres 6.7 g  
Potassium 696 mg  
Cuivre 0.4 mg  
Manganèse 0.3 mg  
vitamine B6 0.2 mg

Note : les dattes sont à teneur élevée en sucre. Il est recommandé de réduire la consommation de sucre, autant que possible, même lorsque le sucre consommé est à base de fruits.

Solution Mots fléchés N°635



Solution RIKUDO N°498



Citation

L'Amour est un secret entre deux cœurs, un mystère entre deux âmes.

HEURE DE PRIÈRE

du 17/01/2023

- Fajr 06:24
- Dohr 13:20
- Asr 16:35
- Maghreb 19:01
- Isha 20:11

CAN 2023

## Billets indisponibles, stades à moitié vides, l'organisation déjà remise en question

Le constat est là ! Les premiers matchs de la Coupe d'Afrique des Nations n'ont vraiment pas fait recette en Côte d'Ivoire. Les organisateurs promettent des « mesures » pour des résultats visibles sous « 48 heures ».



Les organisateurs de la Coupe d'Afrique des Nations qui se déroule actuellement en Côte d'Ivoire ont annoncé lundi prendre plusieurs mesures pour remplir davantage les stades, après le match d'ouverture entre le pays hôte et la Guinée Bissau, pour lequel l'affluence a été décevante. La rencontre s'est déroulée samedi devant 37.000 spectateurs environ, dans le stade Alassane Ouattara d'Ebimpé, près d'Abidjan, qui peut en accueillir jusqu'à 60.000. « Le marché noir » à l'origine du problème D'ailleurs, une polémique est rapidement née car la rencontre était annoncée à guichets fermés, de nombreux Ivoiriens pointant par exemple la responsabilité de personnes ayant acheté des dizaines de billets en ligne pour spéculer et qui n'ont pas réussi à les revendre à temps. Lundi, le Premier ministre ivoirien Robert Beugré Mambé a assuré prendre « le problème en main ». « Vous verrez les résultats dans les 48 heures », a-t-il ajouté,

rappelant que la billetterie était toutefois « l'affaire de la Confédération africaine de football (CAF) ». Si les matches de dimanche à Abidjan n'ont pas attiré les foules, le stade de Yamoussoukro était davantage rempli lundi, en particulier pour le match entre la Guinée et le Cameroun (1-1). Juste avant la rencontre entre l'Algérie et l'Angola (1-1), qui a clôturé la journée de lundi, le maire de la ville de Bouaké a été filmé, dans une vidéo devenue virale, en train de distribuer gratuitement des billets dans la rue pour ceux qui souhaitaient assister au match au stade la Paix, dans cette même ville.

### Les organisateurs se sont prononcés pour rassurer

« Au terme de cette première journée de compétition, de nombreux supporters ont exprimé leur inquiétude face à un stade pas totalement plein », ont de leur côté reconnu la CAF et le Comité

d'Organisation de CAN (Cocan), dans un communiqué commun. Ils ont d'abord expliqué que sur les 60.000 places disponibles du stade, seules 50.786 étaient « exploitables » pour un match, après avoir enlevé les places dites « mortes », c'est-à-dire les sièges de sécurité, les sièges de remplacement et les places à visibilité réduite. Pour la rencontre de samedi, 47.000 billets avaient été vendus ou mis à disposition d'entreprises et institutions, ajoutent aussi les organisateurs, qui « souhaitent rassurer la population sur les mesures prises afin de garantir un accès facilité à la billetterie de la compétition ». Parmi celles-ci, ils ont notamment assuré remettre à la vente les billets réservés aux supporters des nations étrangères ou aux entreprises qui n'auraient pas trouvé preneur. « Conscients de la forte demande sur la plateforme de billetterie en ligne et des difficultés qu'elle pourrait entraîner, la CAF et le COCAN encouragent activement les populations à se rendre dans les points de vente physiques pour acquérir leurs billets », poursuivent-ils, précisant qu'une cinquantaine de ces points de vente sont ouverts sur tout le territoire ivoirien. « Nous allons relever le défi de ne jouer aucun match dans un stade vide », avait promis le patron du Cocan, François Amichia, avant la compétition. Toutefois, la tendance devrait changer à l'en croire les informations parvenues à wivsport, comme quoi le choc Cameroun/Sénégal qui se tiendra le vendredi 19 janvier à 14H Gmt, est déjà un match à guichet fermé. wivsport.com

EQUIPE NATIONALE :

## Cheikhou Kouyaté quitte momentanément les Lions à la CAN après le décès de son père

Touché par un deuil, Cheikhou Kouyaté n'a pas participé à la reprise de l'entraînement des Lions, ce mardi, au lendemain de la victoire contre la Gambie à la CAN (3-0). Il a quitté La Tanière et s'est rendu à Dakar suite au décès de son père biologique.



Cheikhou Kouyaté n'est plus en Côte d'Ivoire. Comme confirmé par la Fédération Sénégalaise de Football, le milieu de terrain de 34 ans a quitté le regroupement des Lions quelques heures ce mardi, et n'était donc pas présent à l'entraînement, au lendemain de la victoire inaugu-

rale à la CAN contre la Gambie (3-0). Comme révélé en début d'après-midi, le joueur de Nottingham Forest est endeuillé. En effet, Cheikhou Kouyaté (76 sélections) a perdu son père biologique, Bandiougou, dont le décès est donc survenu ce mardi 16 janvier, à Dakar.

L'ancien milieu de terrain de l'ASC Yeggo sera alors présent à la levée du corps de son défunt papa, prévue ce mercredi 17 janvier, à la Mosquée du quartier de Khar Yalla. Puis suivra l'enterrement au cimetière musulman de Yoff (Dakar), le même jour.

CAN 2023 – SOUTIEN AUX SUPPORTERS :

## Gros désordre sur la gestion de la subvention de 50 millions FCFA, le Ministère des sports exige des explications !



Dimanche passé, le ministère des sports annonçait une subvention de 50 millions de Fcfa aux Sénégalais vivant en Côte d'Ivoire pour une belle mobilisation au stade. Ce qui ne fut pas le cas hier ! Au lendemain du premier match des Lions, un communiqué est sorti pour faire la lumière sur l'argent. Une réunion d'urgence est prévue demain.

Rencontré hier au stade, ce membre du comité de soutien des Lions du Sénégal venu d'Abidjan et de l'organisation du COGESCAN qui a préféré garder l'anonymat nous explique. « C'est tellement compliqué et frustrant. Je suis vraiment énervé. Nous venons partout de la Côte d'Ivoire. On a appelé à la fédération (FSF), elle nous a fait savoir que nos billets sont en charge de l'ambassade. Le consul nous a fait savoir par la suite qu'il n'a pas de billet. Nous avons même menacé d'appeler les journalistes, que nenni. Les fautifs sont vraiment nos dirigeants ». Après un long voyage pour rallier Yamoussoukro, des supporters venus de Bouaké, à bord de trois bus, ne regarderont pas le match.

### Ce qu'il faut savoir de la subvention du ministre des sports

La somme de 50 millions est répartie en deux parties : 28 millions pour la première partie et 22 millions pour le second tour. L'argent est géré par l'agent comptable de l'Ambassade informe un communiqué du ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur. « Conformément au procès-verbal n° 001/ASA/CC/2024 du 13 janvier 2024 dont une copie est ci-jointe, il est porté à la connaissance de la communauté sénégalaise qu'un budget de cinquante (50) millions de francs CFA a été mis à disposition par le Ministère sénégalais des Sports, pour appuyer les différentes associations regroupées au sein du Comité de Gestion de la Coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire 2023 (COGESCAN). Le samedi 13 janvier, dix millions (10.000.000)

de francs CFA ont été remis, contre décharge, à Messieurs Papa LAM président du comité de soutien au 12ème Gaïndé sis à Abidjan et Amadou Cisse, secrétaire général de l'Amicale centrale des Sénégalais de Côte d'Ivoire. Cette première tranche était destinée à couvrir les dépenses liées à la mobilisation des supporters sénégalais pour le match SENEGAL/GAMBIE à savoir: – Frais de secrétariat: cent soixante-six mille (166.000) francs CFA; – transport: deux millions cent soixante-sept mille (2.167.000) francs CFA; – Restauration : un million quatre cent vingt-six mille (1.426.000) francs CFA; – Hébergement: un million six cent soixante-sept mille (1.667.000) francs CFA; – Communication: un million soixante-six mille (1.066.000) francs CFA; – Billets d'entrée au stade deux millions cinq cent sept mille (2.507.000) francs CFA. – Soutien aux quatre présidents d'associations (Yamoussoukro, Bouaké, Bouaké et Amicale centrale) 250.000/Président : un million de francs » explique la missive.

### Une réunion d'évaluation demain !

Face aux nombreux problèmes soulignés lors du premier match et dans le souci de faire mieux pour le prochain match (vendredi 17h) considéré comme le choc de la poule C Sénégal vs Cameroun, les organisateurs de la mobilisation du Sénégal à Yamoussoukro vont se rencontrer pour une mise au point. « Ayant reçu des informations concordantes indiquant que les dépenses prévues pour cette première journée de la compétition n'ont pas été effectuées, l'ambassade convoque dans ses locaux, ce mercredi 17 janvier 2024, à 10h00, une réunion d'évaluation afin de permettre la manifestation de la vérité. Il a été demandé à Messieurs Cisse et LAM de se munir des pièces justificatives des sommes qu'ils ont perçues. La présence de tous les membres du COGESCAN est vivement souhaitée ».

wivsport.com  
(NAF envoyé spécial)

Lisez encore mieux !

# DIRECT NEWS

Au cœur de l'info!

www.directnews.sn

DISPONIBLE SUR Google play